



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ +٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 09 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société Danone réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 09 mars 2023 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société « DANONE » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 800.000 actions. Le prix de souscription s'établit à 35,43 Euros soit 390,74 Dhs.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale « Centrale Danone ».

La période de souscription, au Maroc, s'étalera du 10 au 31 mars 2023 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 16 mars 2022 ;
- Le communiqué de presse de DANONE publié le 22 février 2023 relatif aux résultats annuels 2022 ;
- Le règlement de l'Employee Share Subscription Plan (ESSP) ;

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de la filiale Marocaine citée ci-dessus, sur le site internet de l'émetteur ainsi qu'auprès de Attijari Finances Corp.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/012/2023

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma